

[Plus tard]

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires des anciens combattants dira-t-il à la Chambre s'il a contribué à l'adoption du récent accord aérien, si préjudiciable à Winnipeg et au Manitoba? Le ministre des Transports a-t-il consulté?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, l'honorable député sait que je ne peux répondre convenablement à cette question.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

APPLICATION À LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): J'aimerais poser une question au ministre du Travail relativement à l'assurance-chômage pour la main-d'œuvre agricole. Le ministre songera-t-il sérieusement à cette question, au sujet de laquelle on aurait dû prendre des mesures il y a longtemps, de sorte que la main-d'œuvre agricole puisse un jour être protégée par la loi sur l'assurance-chômage?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les propositions de l'honorable député reçoivent toujours de ma part une attention immédiate et minutieuse.

LE RAPPORT GILL—DEMANDE D'ÉTUDE PAR UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Puis-je poser au ministre une question connexe? A-t-il l'intention de soumettre le rapport Gill à l'étude d'un comité au cours de la présente session, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Il est question dans le discours du trône de modifier la loi sur l'assurance-chômage au Canada. Je dois dire que je ne détiens pas ce portefeuille particulier depuis assez longtemps pour dire de quelle façon on procédera. Je pense certainement qu'un comité sera créé quand le gouvernement aura des propositions à présenter à la Chambre.

[Français]

LES POSTES

ON PERMETTRAIT AUX FEMMES DE SE PORTER CANDIDATES AU POSTE DE FACTEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Pourrait-il donner des instructions à la Commission du service civil afin que les personnes du sexe féminin puissent se porter candidates au poste de facteur?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, la Commission du service civil a déjà décrété qu'il ne doit y avoir aucune discrimination relativement à la participation des femmes aux concours de la Commission du service civil pour le poste de facteur.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

PROTESTATION AU SUJET DE LA FORMATION DE TROUPES ALLEMANDES AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je voudrais poser une question au colonel, l'honorable et vaillant secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je le fais à la demande de veuves de guerre, de parents qui ont perdu des enfants pendant les deux guerres mondiales, d'anciens combattants, de membres de la Légion, de divers groupes ethniques, de survivants des camps de concentration, de membres des syndicats ouvriers et d'autres personnes qui appuient les quatre partis représentés dans cette Chambre et qui résident dans cinq provinces.

Le gouvernement a-t-il tenu compte des sentiments ou des craintes de ces personnes quand il a consenti à la formation de soldats allemands au Canada, sous les ordres d'anciens officiers nazis qui ont pris part à l'invasion des pays européens pendant la seconde guerre mondiale?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Dans cette affaire, monsieur l'Orateur, le gouvernement a tenu compte des réactions et des sentiments bien naturels des intéressés, ainsi que de ses obligations envers l'un de ses associés de l'OTAN.

LES TRANSPORTS

SUPPRESSION D'UN SERVICE DU PACIFIQUE-CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): J'aimerais demander au ministre des Transports si le gouvernement a reçu une demande voulant que le gouverneur en conseil révoque la décision de la Commission des transports du Canada qui autoriserait le Pacifique-Canadien à supprimer le service-voyageurs appelé le «Dominion»? Si oui, le gouvernement accordera-t-il une audience pour reconsidérer la décision de la Commission?